

Certificat
**COMMUNICATION JURIDIQUE
INTERCULTURELLE**



Programme
2018

MODALITÉS

- > Volume : 125 h de programme (100 h en présentiel + 25 h en e-learning)
- > Période : février-juin
- > Rythme : vendredi soir et samedi – 2 fois par mois
- > Stage optionnel de 2 mois minimum

Les fondamentaux de l'interculturalité

Langue de travail : anglais

Objectif pédagogique :

Se familiariser avec les différentes théories interculturelles et les différents modes de fonctionnement culturels.

Opérationnalité professionnelle :

Renforcer sa capacité à travailler avec des interlocuteurs de différentes cultures.

L'enjeu interculturel dans le monde du droit

Langue de travail : anglais

Objectif pédagogique :

Analyser l'interaction entre les différentes cultures juridiques et consolider les compétences rédactionnelles en réalisant un essai en langue anglaise.

Opérationnalité professionnelle :

Intégrer la problématique interculturelle dans un contexte juridique dans la pratique professionnelle.

Common Law – Civil Law

Langue de travail : anglais

Objectif pédagogique :

Appréhender les principaux aspects du droit anglais à travers une vision comparative entre le système britannique et le système français.

Opérationnalité professionnelle :

Développer un regard critique sur le système juridique anglais.

La communication interculturelle en droit des affaires

Langue de travail : anglais

Objectif pédagogique :

Connaitre le monde multiculturel des cabinets internationaux d'affaires.

Opérationnalité professionnelle :

Favoriser le développement de la communication dans un contexte international et un environnement professionnel spécifique.

Arbitrage international

Langue de travail : anglais

Objectif pédagogique :

Approfondir les connaissances en matière d'arbitrage international. Développer l'expression orale en anglais grâce à la mise en situation d'un arbitrage en situation reconstituée.

Opérationnalité professionnelle :

Maîtriser le fonctionnement de l'arbitrage international et l'expression orale en anglais dans ce contexte.

Droit pénal international

Langue de travail : anglais

Objectif pédagogique :

Consolider les connaissances en matière de droit pénal international et la capacité de prise de parole à travers des présentations interactives

Opérationnalité professionnelle :

Maîtriser la prise de parole en public à travers des présentations interactives.

Introduction au criminal law anglais - Module en ligne

Langue de travail : anglais

Objectif pédagogique :

Se familiariser avec le droit pénal britannique. Acquérir les grands concepts et la terminologie juridique dans ce domaine du droit.

Opérationnalité professionnelle :

Comprendre les spécificités du droit pénal anglais.

Introduction au contract law anglais - Module en ligne

Langue de travail : anglais

Objectif pédagogique :

Sensibiliser au droit des contrats britanniques. Acquérir les grands concepts et la terminologie juridique dans ce domaine du droit.

Opérationnalité professionnelle :

Comprendre le droit des contrats anglais.

Coopération avec les interprètes dans le cadre des organisations internationales

Langues de travail : anglais/français

Objectif pédagogique :

Le module permet de découvrir des mécanismes et des spécificités du métier d'interprète juridique.

Opérationnalité professionnelle :

Il favorise et développe la collaboration entre les juristes et les interprètes.

Approche de la traduction juridique vers français / vers anglais

Langue de travail : français/anglais

Objectif pédagogique :

Appréhender la problématique de la traduction juridique tout en développant la terminologie juridique en anglais.

Opérationnalité professionnelle :

Comprendre les techniques et les principales contraintes de la traduction juridique

Prise de parole professionnelle

Langue de travail : anglais

Objectif pédagogique :

Maîtriser la prise de parole en anglais en situation professionnelle.

Opérationnalité professionnelle :

Savoir s'exprimer, convaincre, interagir à l'oral en anglais dans un contexte professionnel lié au droit.

Perfectionnement linguistique en anglais

Objectif pédagogique :

Consolider l'expression orale et écrite en anglais, ainsi que la phonétique anglaise.

Opérationnalité professionnelle :

Exercer son activité en langue anglaise de manière opérationnelle.

CONTACT : Agata de LAFORCADE - delaforcade.agata@isitparis.eu
Nathalie BERARDINO - n.berardino@isit-paris.fr

TÉMOIGNAGE, Etudiant certifié en 2011

Après un un double diplôme en droit français et droit anglo-américain, un LLM (Law Legal Master) à l'université de Reading, en arbitrage international et le CRFPA, **pourquoi avoir choisi la formation en partenariat avec l'ISIT ?**

A l'avenir, je serai amené à travailler dans un environnement international, avec des différences culturelles majeures. Pratiquer une autre langue et développer mes connaissances en communication interculturelle est donc essentiel à ma formation. De plus, le droit comparé prend une place toujours plus importante. D'où la nécessité d'avoir des notions sur les différents systèmes juridiques.

Que vous a apporté cette formation ?

- des bases en droit anglais et en droit international
- pratique de la langue à l'écrit et à l'oral grâce aux cours de traduction, de négociations et de présentation en anglais
- Autre atout : l'opportunité de travailler directement avec des interprètes de l'ISIT et de mieux comprendre la relation interprète/avocat, essentiel pour mes futures missions (pour un client en garde à vue, au sein de tribunaux internationaux ou de juridictions européennes).
- 3è atout : un stage dans un cabinet d'avocats d'environ 1 000 personnes à Londres.

Cette expérience à l'étranger est d'une grande valeur, sur le plan personnel comme professionnel : s'intégrer dans un cabinet de cette taille au cœur de la City est un véritable défi au quotidien !

avec
le soutien
de



www.isit-paris.fr